



Déclarations et Discours

N^o 84/15

RESSERRONS NOS LIENS AVEC LA FRANCE

Notes pour une allocution de M. James Kelleher, ministre du commerce extérieur, devant la Chambre de commerce France-Canada, à Paris, le 5 décembre 1984.

La Chambre de commerce France-Canada est une des pierres angulaires du nouvel esprit de collaboration régnant entre nos deux pays, esprit qui découle directement de la visite qu'a effectuée au Canada le mois dernier votre premier ministre, M. Fabius.

Je sais que M. Fabius a été précédé chez nous par certains des membres de votre Chambre et que leur visite les a menés, de l'Atlantique au Pacifique, dans neuf villes canadiennes. Cette initiative s'inscrit d'ailleurs, actuellement, parmi beaucoup d'autres dans le cadre des rapports qu'entretiennent la France et le Canada. J'ai eu l'honneur de rencontrer hier M. Jean Pineau, coprésident du Comité des gens d'affaires France-Canada, organisme qui s'est penché sur les moyens d'accroître nos relations bilatérales. J'ai été fort encouragé par le rapport qu'il m'a fait des travaux du Comité.

Je suis, pour ma part, le deuxième ministre à visiter Paris en une semaine. Mon collègue, Robert de Cotret, président du Conseil du Trésor, était ici la semaine dernière pour des entretiens avec des représentants du monde des affaires et je crois, d'ailleurs, qu'il a rencontré certains d'entre vous.

Toute cette activité n'est pas le fruit du hasard. Lors de leur réunion le mois dernier, nos deux premiers ministres ont pris la décision de donner ce que M. Fabius a appelé « un nouvel élan » à nos relations — politiques, culturelles et évidemment commerciales.

L'importance de cette décision ne saurait être exagérée. Pour reprendre les mots du premier ministre Mulroney au dîner d'État donné en l'honneur du premier ministre Fabius, « il ne suffit pas de constater l'existence de ces liens indéfectibles que l'histoire et la culture ont forgés entre nous. Il importe de leur donner vie et de les traduire en réalités d'État. »

Et le premier ministre d'ajouter : « Nous croyons que tout engage nos deux pays à emprunter ensemble la voie d'une croissance qui leur est promise. Mais cette voie, elle passe inévitablement par une rencontre technologique, scientifique et économique. ... nous n'aurons pas assumé notre culture commune si nous n'en assurons pas les assises et le prolongement économiques. Dans cette perspective, l'intensification de nos échanges commerciaux est d'une impérieuse nécessité. »

J'aimerais explorer avec vous certaines des voies qui, à mon avis, nous permettraient de consolider nos relations commerciales. Toutefois, il serait peut-être utile, avant d'aller plus loin, que je vous donne une idée des priorités du gouvernement que je représente.

Pour parler le langage des affaires, disons que le « conseil d'administration » a changé. Nous avons reçu

un mandat sans équivoque en faveur du changement et nous entreprenons maintenant d'amorcer un processus de renouveau national. Trois grands secteurs demandent notre attention dans l'immédiat.

D'abord, nous devons mettre de l'ordre dans nos finances. Nous nous sommes fixé comme tâche prioritaire de réduire le déficit cette année et dans les années à venir. Notre objectif immédiat est de le faire par le biais d'une diminution des dépenses plutôt que par de fortes augmentations d'impôts. Nous sommes déjà sur la voie du progrès. À la suite d'un premier examen nous prévoyons des dépenses et des mesures de recouvrement des recettes permettant de réduire de 12 % le déficit projeté pour la prochaine année financière. Nous voulons au moins tripler ces économies d'ici 1990.

En second lieu, nous entendons redéfinir le rôle du gouvernement afin qu'il fournisse un meilleur cadre pour la croissance et la création d'emplois. Le gouvernement ne doit pas constituer un obstacle pour le monde des affaires. Il doit plutôt créer un climat favorable au changement et aux innovations. Trop d'industries canadiennes sont surréglementées ou surprotégées, non pas seulement à l'égard des importations mais aussi de la concurrence nationale. Nous devons changer cet état de choses. Des programmes conçus pour faciliter les investissements ne devraient pas avoir un effet de distorsion qui aille à l'encontre du résultat recherché. Nos politiques et nos programmes ne devraient pas être interprétés, à l'étranger, comme étant de mauvais augure et donner à entendre que le Canada ne fait pas bon accueil aux investissements, notamment dans le secteur de l'énergie. Par conséquent, nous devons en troisième lieu établir un ensemble stable de politiques aptes à encourager l'investissement et la croissance.

Parallèlement, il est essentiel d'agir pour que le secteur privé puisse prendre de l'expansion et assurer une croissance stable et des emplois productifs. À cette fin, nous encouragerons l'entreprise au Canada. Nous allégerons le fardeau de la réglementation, non pas comme une fin en soi, mais pour libérer les énergies créatrices tant des individus que des sociétés afin qu'ils expérimentent, qu'ils innovent et qu'ils améliorent leurs produits et leurs services à moindre prix.

Dans cette perspective, nous proposerons bientôt d'apporter des modifications à la fois à l'Agence d'examen de l'investissement étranger et au Programme énergétique national de façon à créer un climat nettement plus attrayant pour les investisseurs étrangers. Il est dans notre intention de faire du Canada un pays où les gens d'affaires se sentent plus à l'aise.

Nous avons également l'intention d'accroître nos activités commerciales à l'étranger. Le commerce est vital pour le Canada. Non seulement les exportations représentent près du tiers de notre revenu national mais environ 2 millions de Canadiens travaillent dans des industries qui en sont tributaires, directement ou indirectement. Et pourtant notre performance commerciale est loin d'être à la hauteur. L'un des objectifs fondamentaux de mon gouvernement est donc de faire retrouver au Canada la place qui lui revient aux premiers rangs des nations commerçantes.

Nous savons aussi que nous ne pourrions obtenir des débouchés sûrs à l'étranger sans tenir compte des intérêts de nos partenaires commerciaux qui souhaitent, en retour, avoir un accès au marché canadien. Comme le Canada est le seul grand pays industriel sans libre accès à un marché dont l'importance lui permettrait de faire des économies d'échelle substantielles, nous en sommes parfaitement conscients.

Un consensus semble se dégager à l'échelle internationale en faveur d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales sous les auspices du GATT. De telles négociations seront l'occasion de réduire les barrières tarifaires et de resserrer la discipline en ce qui a trait à l'utilisation des mesures non tarifaires. À titre de membres du Sommet économique, le Canada et la France devront se pencher sur les préparatifs indispensables à de telles négociations et examiner les possibilités qu'elles laissent présager.

Ce sont là, globalement, les exigences premières du nouveau gouvernement du Canada. J'aimerais maintenant examiner les relations que nous entretenons avec notre plus vieux partenaire commercial, la France, en fonction de ces exigences.

L'état actuel de nos rapports économiques n'est pas entièrement satisfaisant — du moins pas si l'on considère la vigueur de nos économies respectives et l'importance de nos liens historiques et culturels.

Les chiffres de nos échanges commerciaux ne sont pas particulièrement encourageants. Nos échanges bilatéraux devraient s'accroître du tiers en 1984, sans nul doute par suite de la reprise de nos économies, mais ils resteront néanmoins en deçà de 2 milliards de dollars canadiens.

Le bilan est plus positif au poste des investissements. La France est notre quatrième source d'investissements étrangers et les avoirs français au Canada se chiffrent à 6 milliards de dollars. La tendance est d'ailleurs à la hausse et, à eux seuls, les investissements annoncés récemment par Pechiney et Renault/AMC feront passer ce chiffre à 8 milliards de dollars.

Les entreprises comprennent aujourd'hui que l'expansion des échanges est liée à l'investissement. Nous estimons que l'usine Renault/AMC de Brampton, en Ontario, générera à elle seule des ventes additionnelles de produits français d'une valeur de 300 millions de dollars. Un projet de cette ampleur stimule également les investissements liés à la sous-traitance. Il entraîne la création d'emplois, objectif capital dans nos deux pays.

J'ai appris que les investissements américains et japonais en France étaient à la hausse. Si le Canada veut pénétrer davantage sur les marchés européens, le marché français en particulier, il faut qu'un plus grand nombre de sociétés canadiennes investissent en Europe. L'accord récent entre Petro-Canada et l'Institut Français du Pétrole est certes encourageant, mais les possibilités ne s'arrêtent pas là. Nos deux pays pourraient collaborer davantage dans des domaines tels que la foresterie et la pêche par exemple.

Les coentreprises avec ce qu'elles impliquent dans le domaine de la recherche et du développement, de part et d'autre, sont également prometteuses et, à cet égard, je signale la collaboration de compagnies canadiennes et françaises qui unissent leurs efforts pour soumissionner les contrats de défense.

Nos gens d'affaires, en particulier dans le secteur des petites et moyennes entreprises, n'ont pas encore pleinement exploité les possibilités qu'offrent nos économies nationales respectives. À mon avis, on ne saurait cependant les tenir seuls responsables de cette situation.

Depuis une quinzaine d'années, nos gouvernements respectifs ont consacré trop de temps et d'énergie à l'aspect politique de nos relations, probablement au détriment de nos intérêts économiques mutuels.

Cela est maintenant chose du passé. La rencontre de nos deux premiers ministres a marqué le début d'une nouvelle ère. Elle a confirmé, au plus haut niveau, l'importance que nos deux gouvernements attachent au renforcement de notre coopération économique. À cet égard, il y a diverses mesures concrètes que nous devrions adopter dès maintenant.

D'abord, nous devrions nous consacrer ainsi que les institutions, publiques ou privées, que nous représentons à étudier nos deux pays en profondeur. Quelles sont, de part et d'autre, nos réalisations économiques et technologiques? Quelles possibilités d'accroître notre collaboration nous offrent-elles?

Il s'ensuit que, de part et d'autre, il devrait y avoir davantage de visites de ceux qui sont appelés à prendre des décisions dans le domaine économique et de gens d'affaires, notamment du secteur des petites et moyennes entreprises. Les visites organisées par votre Chambre sont précisément ce qu'il faut. J'espère qu'il y en aura beaucoup d'autres et qu'elles déboucheront sur des coentreprises profitables. À cet égard, J'aimerais tout particulièrement signaler les efforts du Comité des gens d'affaires France-Canada.

Il faudrait également que nos administrations respectives s'engagent de façon explicite à éliminer toute difficulté ou cause d'irritation qui surgit. Nous sommes des amis et des amis peuvent se parler. Prenons donc l'engagement de discuter franchement, comme le font des amis, des obstacles qui se dressent sur le chemin de nos objectifs communs.

Troisièmement, nous devrions examiner en priorité la meilleure façon de renforcer le rôle d'institutions telles que la Chambre de commerce France-Canada et, de la sorte, étendre leur champ d'action, dans toute la mesure du possible, à toutes les régions de notre vaste pays et au niveau des petites et moyennes entreprises. De ce point de vue, il y a tout lieu de se féliciter de la décision prise récemment par la Chambre d'établir des délégations régionales.

Outre le secteur bilatéral proprement dit, il y a divers domaines où nous pourrions travailler plus étroitement ensemble. À titre d'exemple, nous devrions prendre les mesures qui s'imposent pour combattre les pressions protectionnistes qui menacent le système commercial mondial. Cela signifie travailler de concert au sein du GATT et du groupe des sept pays du Sommet économique.

Les Canadiens sont également conscients de l'intérêt croissant que la France porte aux pays du Pacifique. Il est inutile de souligner que le Canada est lui-même un pays du Pacifique. Vancouver, notre principal port sur la côte du Pacifique, sera l'hôte, en 1986, d'une grande exposition internationale sur les transports. Je suis reconnaissant au gouvernement français d'avoir pris la décision d'être présent à cette exposition. Mon gouvernement sera heureux de collaborer à des activités bilatérales liées à cet événement.

Vous avez, sans nul doute, appris quelle importance mon gouvernement attache à l'amélioration de ses

rappports avec les États-Unis. Il se peut même que la chose vous préoccupe. À mon avis, il n'y a cependant aucune raison de s'alarmer. Nos relations avec les États-Unis ne nuiront pas à celles qui nous lient à la France ou à d'autres partenaires commerciaux. Tout au contraire, des relations plus étroites avec les États-Unis peuvent signifier davantage de possibilités en ce qui a trait à nos échanges. Prenons, à titre d'exemple, le programme de rééquipement de nos Forces armées. Six nouvelles frégates ont été commandées pour notre marine, nous évaluons des propositions en vue de la mise en place d'un système de défense aérienne à faible altitude pour nos bases d'Allemagne, et d'autres besoins se feront jour. Les firmes qui recevront des contrats dans le cadre de ce programme sont celles qui ont des investissements suffisants au Canada et qui peuvent assurer un important transfert de technologie. Par ailleurs, les sociétés établies au Canada peuvent également être soumissionnaires sur les marchés de défense américains en vertu de notre programme de partage de la production de matériel de défense avec les États-Unis.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'expansion de notre coopération économique bilatérale peut aussi passer par une coopération plus étroite dans des pays tiers. J'ai demandé à mes fonctionnaires d'en examiner la possibilité et il semble y avoir beaucoup de secteurs où une telle coopération franco-canadienne pourrait être très viable.

Bref, il y a beaucoup à faire pour redonner aux échanges commerciaux entre la France et le Canada une place digne de nos liens culturels et humains. Il y a beaucoup à faire, mais nous sommes maintenant disposés, que dis-je, nous nous sommes engagés à le faire.